

N°6

Informations  
Avril 2022

# Notre ARGELLIERS

# Edito



## Chères habitantes, chers habitants,

Enfin, la situation face à la pandémie, à laquelle nous sommes confrontés depuis près de deux ans, semble s'améliorer et nous pouvons nous libérer de contraintes pesantes liées aux obligations et restrictions sanitaires, même si, pour les plus fragiles, nous devons rester très vigilants.

Et voilà que cet espoir d'une vie meilleure s'éloigne face aux moments terribles que vivent depuis plus d'un mois maintenant nos proches voisins ukrainiens. Nous sommes témoins de cette situation, à deux pas de chez nous, au travers d'images qui inondent nos chaînes de télévision : reportages, témoignages, réalités insoutenables qui nous rappellent hélas des moments terribles vécus par nos parents et grands-parents il y a moins de 80 ans, lors de la deuxième guerre mondiale.

Nous pensions cela révolu à jamais chez nous, en Europe, et faisant partie de l'histoire et du passé. Hélas l'actualité nous démontre le contraire car malheureusement ce passé douloureux se reproduit aujourd'hui ...

Aussi, avant tout autre propos je tenais, au nom et à la mesure de notre commune, rendre hommage et apporter notre aide au peuple ukrainien.

Nous avons donc organisé, avec le soutien de tous et en collaboration avec la Protection Civile, des points de collecte répondant aux besoins essentiels de la population ukrainienne. Vous avez été nombreux à contribuer à cet élan de solidarité et un premier chargement a été déposé aux entrepôts de la Protection Civile, pour être acheminé à la frontière polonaise.

L'empathie a été telle que les besoins sur place ont évolué, cette aide devant s'orienter désormais vers un soutien financier qu'il est possible de réaliser en utilisant les sites référents. Vous pouvez aussi vous proposer en tant que famille d'accueil pour réfugiés, il faut pour cela vous signaler sur la plateforme « *hébergement solidaire pour les réfugiés ukrainiens* ». Les services de la Mairie sont à votre disposition pour vous aider dans ce sens.

Même si cette guerre ne présage rien de très positif et assombrit notre avenir proche, restons optimistes et unis.

C'est dans cet esprit que l'équipe municipale poursuit ses actions au service de la commune, conformément à son projet pour Argelliers.

Soyons satisfaits de la réalisation de nombreux chantiers depuis notre élection et du bon déroulement de ceux qui sont en cours et ce malgré les contraintes qui pèsent sur nos ressources financières :

- Les jeux pour enfants au Jardin de Tranquille et l'installation d'un WC public
- La mise en sécurité et la réfection de routes et de chaussées sur le village et les hameaux
- L'entretien et la réfection des locaux communaux
- L'entretien régulier et l'emménagement du cimetière
- La restructuration des services technique et administratif

- Le chantier de la nouvelle école, malgré tous les aléas rencontrés, se poursuit selon le nouveau planning, pour une ouverture toujours prévue à la prochaine rentrée scolaire

- Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) par contre, ne verra pas atteints ses objectifs initialement prévus, son instruction ayant été retardée à cause d'événements subis non prévisibles.

- L'emménagement de la liaison directe entre le village et le hameau de Cantagrils, projet majeur que nous avons inscrit dans notre plan d'actions, se poursuit conformément aux prévisions et devrait être opérationnel d'ici quelques mois en synchronisation avec la rentrée scolaire.

Dans les prochains jours, nous validerons les comptes 2021 et présenterons le budget 2022 ... Je peux d'ores et déjà vous assurer que, malgré une situation financière compliquée, induite par les lourds investissements réalisés, nous n'augmenterons pas les taux de la fiscalité locale cette année. À savoir également que les taux de l'intercommunalité resteront aussi identiques à ceux de 2021.

Par contre les services de l'État ont procédé à une réévaluation des valeurs locatives des biens, bases de calcul de la taxe foncière, ce qui induira une légère augmentation de cette dernière. Cette augmentation sera cependant à relativiser, en raison de l'exonération quasi-totale de la taxe d'habitation.

Chères habitantes, chers habitants, le printemps est là, alors soyons malgré tout confiants et ouverts sur l'avenir, espérant des jours meilleurs avec la possibilité d'organiser à nouveau des moments de partage et de joie au sein de notre beau village.

Pierre AMALOU

# Sommaire

## LES TRAVAUX RÉALISÉS

- 1 Sécurisation route de Puéchabon
- 2 Remplacement du panneau endommagé
- 3 Embellissement du cimetière
- 4 Évacuation des pneus
- 5 Installations des défibrillateurs

## LA VIE DU VILLAGE

- 6 Sondage sur les caméras
- 7 Extinction de l'éclairage public
- 8 Informations sur le prix de l'eau

## AUTOUR DE L'ÉCOLE

- 9 L'équipement numérique
- 10 La nouvelle école

## L'URBANISME

- 11 Le PLU
- 12 Les permis de construire

## ENVIRONNEMENT

- 13 Le traitement des biodéchets
- 14 La prolifération des pigeons
- 15 La journée village propre

## À VOTRE SERVICE

AGENTS COMMUNAUX ET PROFESSIONNELS D'ARGELLIERS

- 16 Présentation de l'équipe technique
- 17 Un taxi à Argelliers
- 18 Prothésiste oculaire

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

- 19 ACM : Association enfance-jeunesse
- 20 AFA : Argelliers en fête
- 21 ALBE : Une fenêtre sur l'univers
- 22 APE : Le carnaval
- 23 Le Festival Court-Cirqu'oui
- 24 Programmation culturelle

## Les Travaux réalisés

### SÉCURISATION ROUTE DE PUÉCHABON



Conformément aux souhaits des habitants et dans la lignée de notre plan d'actions, un accès piétonnier sécurisé a été réalisé.

Cet ouvrage balisé sur toute la longueur se concrétise par 70 mètres de trottoir et 140 mètres de chemin goudronné. Cela représente un coût global de 43 000€, financé en partie par le subventionnement de l'État de 27 000€.



### REPLACEMENT DU PANNEAU ENDOMMAGÉ

Au chemin des huttes, le panneau a pu enfin être réparé avec une indication provisoire, ce qui facilite la vie des livreurs, des touristes ...



### EMBELLISSEMENT DU CIMETIÈRE

Dans un souhait du respect de nos aînés décédés, l'équipe technique entretient régulièrement le cimetière, tonte, élagage des branches basses, peinture sur les portes, réinscriptions et autres tâches ... Pour nous rappeler l'histoire de nos anciens, le vieux corbillard a été restauré et y est installé, décoré et fleuri.



### ÉVACUATION DES PNEUS

Enfin une situation qui perdurait depuis des années a été réglée ... Elle présentait un risque sanitaire et un risque d'incendie élevé.

Les 900 pneus du chemin DFCI, entre Argelliers et Montarnaud, sont enfin partis dans une usine de recyclage.



### INSTALLATION DES DÉFIBRILLATEURS

Dans un souci de prévention des risques, et pour répondre aux nouvelles exigences, nous nous sommes équipés de deux défibrillateurs supplémentaires. Ce qui porte à trois le nombre d'appareils installés sur la commune.

### Où sont-ils situés ?

- Vival : place Albert Richard. Posé à l'extérieur du bâtiment (en cours).
- Salle Vert Paradis : route de Montarnaud. Posé à droite du bâtiment. Cet appareil proche du futur groupe scolaire est également équipé d'électrodes pédiatriques.
- Cantagrils : angle de la rue des Oliviers et de la rue des Cigales. Posé à côté des boîtes aux lettres.



Pour en faciliter l'accès, les appareils sont tous installés en extérieur, accessibles 24h/24 et 7j/7. Ils sont repérés par des logos facilement identifiables.

Un contrat de maintenance a été signé avec le fournisseur, nous garantissant le bon fonctionnement de ces appareils.

Un référencement est également en cours sur l'application « *Staying Alive* ». Cette application mobile, gratuite, a pour intérêt de recenser et localiser les défibrillateurs cardiaques les plus proches en cas d'urgence, partout dans le monde.

### Comment les utiliser ?

Même si la procédure d'utilisation est clairement indiquée avec chaque appareil, rien ne vaut une formation pour s'assurer que les gestes pratiqués soient les bons.

En lien avec Groupama et les Sapeurs Pompiers nous préparons actuellement l'organisation de sessions gratuites de formation aux gestes qui sauvent à destination des personnels communaux, élus et habitants qui souhaitent se former. Nous reviendrons vers vous dès que l'organisation sera finalisée pour vous communiquer les dates et vous proposer de vous inscrire.

## La vie du Village

### SONDAGE SUR LES CAMÉRAS

Après le sondage organisé sur le déploiement des caméras de surveillance dans la commune, la position n'est pas tranchée : 50% sont pour et 50% sont contre.

Face à cette situation mitigée, le projet n'a pas été engagé et mis en attente.



Photos des dégâts récents aux toilettes publiques

### EXXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Sur le volet de l'éclairage public nous allons lancer une consultation, en mettant en place une démarche différente. Tout d'abord les éclairages seront éteints entre minuit et 5h00 pour une première phase d'expérimentation de quelques mois.

Ce n'est qu'après le vécu de cette période que vous serez invités, au travers d'un questionnaire argumenté, à exprimer votre avis qui sera alors pris en compte pour envisager la suite à donner. Cette expérimentation débutera donc en juin (et non début avril comme stipulé par erreur dans l'article du Midi Libre), après réglages et adaptations. Elle concernera tous les quartiers exceptés « Les Cadenedes », « La Blaquière » et « Mas de Cournon » qui, eux, ne pourront pas donner lieu à extinction pour des raisons d'ordre technique.

### INFORMATIONS SUR LE PRIX DE L'EAU

Les réflexions menées depuis 2017 par la Direction de l'eau de la Communauté des Communes de la Vallée de l'Hérault sur l'eau potable et l'assainissement montrent qu'un important programme d'investissements est indispensable pour maintenir la qualité du service rendu dans les vingt années à venir.

Le conseil communautaire du 13 décembre 2021 a donc pris la décision d'augmenter les tarifs du service de l'eau en 2022 afin de pouvoir financer un programme d'investissement de 6 millions d'euros par an.

### Pourquoi cette augmentation du prix de l'eau ?

Parce que le prix actuel ne permet pas de financer le niveau de service nécessaire dans les prochaines années. Les réseaux sont anciens (parfois plus de 50 ans) et nécessitent un entretien important et un renouvellement régulier. La durée de vie d'un équipement comme une station d'épuration est de l'ordre d'une cinquantaine d'années. De plus, de nombreux équipements, construits il y a quelques dizaines d'années, n'ont plus la taille suffisante compte tenu d'une croissance démographique de 2% par an. Enfin, le changement climatique nous impose d'agir pour éviter les pénuries d'eau, il faut rechercher de nouveaux forages, réduire les fuites sur le réseau, interconnecter les communes, augmenter la capacité des châteaux d'eau.

L'eau potable, ce sont 9 captages, 4 usines de traitement, 16 réservoirs, 272 km de réseaux. L'eau usée, ce sont 260 km de réseaux, 49 postes de relevage, 33 stations d'épuration. La communauté de communes emploie une quarantaine de personnes et fait travailler de nombreuses entreprises. Le budget annuel du service est de près de 15 millions d'euros.

### Quel va être le nouveau prix de l'eau ?

Le prix de l'eau passera en 2022 de 3,25€/m<sup>3</sup> à 4,20€/m<sup>3</sup> (moyenne nationale 4,40 €/m<sup>3</sup>), soit un coût annuel de 504 euros au lieu de 390 euros pour un abonné avec une consommation de 120m<sup>3</sup>. Cela représente pour ce « foyer type » une augmentation de 104 euros soit 8,50 euros par mois. Dans le détail :

- une augmentation de l'abonnement annuel qui passe de 51 euros à 80 euros pour l'eau et de 31 euros à 67 euros pour l'assainissement.
- une augmentation du prix au mètre cube pour la consommation.

En revanche, la CCVH introduit de nouvelles tranches tarifaires pour la consommation d'eau afin de faire moins payer les consommateurs les plus économes en eau. Les anciennes tranches tarifaires étaient : moins de 300, 300 à 750, plus de 750m<sup>3</sup>. Les nouvelles tranches sont : moins de 50, de 50 à 200, 200 à 500, plus de 500 m<sup>3</sup>. Cela va favoriser les petits consommateurs.

### Qui est concerné ?

Le nouveau prix de l'eau concerne les abonnés des 28 communes de la vallée de l'Hérault.

(Article extrait du communiqué de presse établi par la CCVH sur le prix de l'eau, à retrouver sur notre site internet <https://www.argelliers.fr/2022/02/03/changement-de-tarif-pour-la-consommation-deau-a-partir-de-2022/>)

## Autour de l'école

### L'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

Après une première livraison, en septembre 2021 d'une classe mobile(\*) équipée de dix tablettes, de quatre vidéoprojecteurs et ordinateurs portables, l'école du village vient de recevoir un équipement complémentaire comprenant une classe mobile, portant ainsi à vingt le nombre de tablettes pouvant être utilisées par les élèves, vingt casques bluetooth ainsi que du matériel de photographie et de sonorisation.

Ces dotations sont nées de la volonté des Élus d'Argelliers de s'engager contre la fracture numérique et de renouveler un équipement obsolète.

Ce matériel est cofinancé par le Ministère de l'Éducation Nationale, dans le cadre de deux appels à projets auxquels a répondu la municipalité :

- Le premier en septembre 2020, intitulé « Label Écoles Numériques 2020 », pour lequel nous avons obtenu une subvention de 50 %, soit pour un montant global du projet de 9 500 euros, une prise en charge par l'État de 4 750 euros, ramenant la participation financière de la Mairie au même montant.
- Le deuxième en mars 2021, dans le cadre du plan de relance, « socle numérique dans les écoles élémentaires ». Ce projet a fait l'objet d'un cofinancement à hauteur de 70 %, soit une prise en charge de 6 440 euros sur un montant total de 9 200 euros, le solde étant financé par la municipalité.

Ce matériel, et notamment les tablettes, doit bien être considéré comme du matériel éducatif. Les tablettes sont sécurisées et les enfants n'ont accès qu'aux applications pédagogiques proposées et installées par les enseignants.

L'intérêt de ce matériel est de permettre une approche numérique autrement que par l'intermédiaire de consoles de jeux ou smartphones reliés aux réseaux sociaux. Il permet également un apprentissage beaucoup plus ludique

**Les premiers retours sont très positifs, les enseignants sont ravis et les enfants adhèrent à 100% à cette nouvelle façon d'apprendre, notamment pour les mathématiques !**



Tout ce matériel sera transposable dans le futur groupe scolaire et sera complété par un écran numérique interactif qui sera livré avant la prochaine rentrée, directement dans les nouveaux locaux.

(\*) *une classe mobile est un chariot équipé d'ordinateurs portables, destiné à être transporté facilement d'une classe à une autre. Il comprend une borne d'accès sans fil à Internet (Wi-Fi) et permet de recharger directement les batteries des portables, ainsi que de stocker les périphériques.*



### LA NOUVELLE ÉCOLE

*” Les délais sont respectés et la date de livraison est, pour l'heure, maintenue ”*

## L'urbanisme

### LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été présenté le 16 décembre 2021 en Conseil Municipal. Ce plan qui prévoit la politique de la commune en matière d'urbanisme pour les 15 années à venir a été élaboré après de nombreux échanges avec les services de l'État. Taux de croissance, zones à ouvrir à l'urbanisme, architecture, environnement, agriculture, économie, tourisme sont les perspectives à définir dans ce document, pour être reprises ensuite dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de fixer les règles pour atteindre ces objectifs d'ici 2037 :

- Population d'environ 1 300 habitants (à ce jour 1 000 habitants)
- Délivrance de 120 permis de construire
- Agrandissement de la zone constructible de 3 hectares (1,5Ha dans la zone de la nouvelle école, 1Ha sur la route de La Boissière, les 5000m2 restants en comblement des « dents creuses »)

Les règles d'urbanisme (lois SRU, NOTRE, ELAN, CLIMAT) nous imposent à minima une densification de 14 logements à l'hectare qui se traduit par 42 logements à construire dans les d'extension et 78 dans la zone déjà constructible.

Ce schéma d'urbanisation, en cohérence avec le volet économique, nous permettra de nous développer très modérément (20 habitants de plus par an) et donc de garder notre caractère rural et d'avoir les ressources financières nécessaires et indispensables à notre bon fonctionnement, par rapport notamment à la construction du groupe scolaire.

Or, par un courrier en date du 7 février 2022, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) nous a fait part de son désaccord et n'approuve pas en partie notre PADD.

Dans cette lettre, signée par le sous-préfet de Lodève, il nous est demandé entre autres :

- Une densification plus importante, ce qui se traduit par une baisse drastique de la zone à ouvrir à l'urbanisme qui passerait de 3 à 1,5Ha (nouvelle zone de l'école 27 logements)
- Une augmentation du nombre de logements à construire en zone déjà urbanisée (passage de 78 à 93 maisons)
- La suppression d'une zone prévue pour le développement touristique et créatrice d'emplois dans la partie nord en limite de Viols-le-Fort et Saint-Martin-de-Londres.

Dans notre projet de PADD, seul l'arrêt des constructions sur le secteur de Cantagrils est accepté.

En conséquence, les différents refus de la DDTM, passage en zone constructible des terrains appartenant à la commune dans sa partie Nord Ouest (projet de l'ancienne municipalité) et aujourd'hui le refus volet urbanisme de notre PADD font que la finalisation du PLU est stoppée.

Nous entreprenons dès à présent, des négociations sous l'égide du Président de l'association des maires de l'Hérault et du Président de la Communauté de Communes pour faire accepter aux services de l'État les orientations de notre PADD.

### LES PERMIS DE CONSTRUIRE

Réglementairement, la gestion eau a été transférée depuis quelques années aux communautés de communes. Pour Argelliers, c'est donc la Communauté des Communes de la Vallée de l'Hérault (CCVH), qui en assure la compétence.

Lors de cette prise de compétence, une délégation de service a été faite par la CCVH à la SAUR pour assurer la prestation eau de

trois communes de l'est du territoire (Saint-Paul-et-Valmalle - Montarnaud - Argelliers) car ces trois communes étaient jusqu'alors desservies par le SMEA (Syndicat Mixte Eau et Assainissement) dépendant de la communauté de communes voisine du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL).

Pour ce faire, une convention a alors été établie prévoyant une consommation maximum cumulée des trois communes de 420 000 m3/an, ceci dans l'attente de la mise en place de solutions permettant la prise en charge totale par la CCVH sur le long terme.

Il se trouve aujourd'hui que tous les travaux engagés n'ont pas encore abouti et que la quantité d'eau mise à disposition devient insuffisante.

Une nouvelle négociation a donc été engagée avec la CCGPSL en vue d'obtenir des volumes d'eau complémentaires pour ces trois communes. Cette négociation est en bonne voie et devrait aboutir courant second semestre 2022.

Il a été cependant demandé par la CCGPSL que dans ce délai, soient donnés des avis négatifs à tous les permis de construire et (ou) d'emménagement qui se présenteraient sur les trois communes.

## Environnement

### LE TRAITEMENT DES BIODÉCHETS

Argelliers a rejoint, depuis février, le lot des communes de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault adhérentes au dispositif du Point d'Apport Volontaire Contrôlé.

Le PAVC est installé depuis début février à l'angle de la rue des Écoles et de la rue de la Croix. Il permet aux habitants du cœur du village, qui ne peuvent pas disposer de composteurs, de mieux gérer leurs biodéchets puisqu'ils ont dorénavant la possibilité de les déposer dans le container, à leur convenance, 24h/24 et 7j/7. Adieu donc le modulo trop plein, avec son lot de mauvaises odeurs et qu'il fallait penser à sortir le jour de la collecte.



**Le système protégé par badge se base sur la responsabilisation des utilisateurs pour n'y déposer que des biodéchets.**

Il est toujours possible de s'inscrire en Mairie où des bio seaux, des sacs biodégradables et des badges sont mis à disposition gratuitement.

Afin de recueillir avis et suggestions, nous solliciterons les utilisateurs, d'ici cet été, pour avoir leur retour sur les premiers mois d'expérience.

Enfin nous rappelons ici que l'accès au PAVC doit être aisé pour faciliter le dépôt des sacs, il est donc fortement recommandé de ne pas se garer devant !

### LA PROLIFÉRATION DES PIGEONS

Afin de réduire la prolifération des pigeons qui envahissent le centre du village, la commune a pris un arrêté interdisant de nourrir ces volatiles qui provoquent des nuisances et déchets dans les rues.

### LA JOURNÉE VILLAGE PROPRE

En collaboration avec l'école, l'association de chasse et l'Association Citoyenne De Cantagrils, des journées « village propre » vont être organisées prochainement. La première aura lieu le 23 avril prochain à Cantagrils.

## À votre service

agents communaux et professionnels d'Argelliers

### PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE

**L'équipe est constituée de trois collaborateurs : Julien, Lionel et Christophe.**

Christophe a rejoint l'équipe au cours du dernier trimestre. De par son parcours professionnel issu du milieu des travaux publics, il va pouvoir être envisagé la réalisation de chantiers plus importants, tels que le curage des fossés ou le débroussaillage des chemins.

En effet, il est titulaire des permis nécessaires à la conduite d'engins de chantier. De fait, l'investissement dans un tracteur polyvalent va permettre d'optimiser le travail de l'équipe et nous fera gagner en autonomie (moins de sous-traitance).

**L'affectation des activités va être établie selon cette répartition :**

- Julien et Christophe s'occuperont de la qualité de l'environnement de la commune : Mas de Cournon et Cantagrils, espaces verts, entretien des bassins de rétention, les chemins ... Et d'aider Lionel pour des travaux importants.
- Lionel prendra en charge l'entretien des bâtiments communaux : mairie, école, aire de jeux, terrain de tennis, entretien du village ...

Leur dévouement et leur disponibilité au service de la commune sont les qualités requises pour ces agents qui s'investissent au quotidien pour notre bien-être.

Merci pour votre reconnaissance dans leur travail en évitant les dégradations de nos aires de jeux, terrains de tennis, terrains de boules ... Nous conserverons ainsi une commune propre et pimpante pour la qualité de vie de tous !



### UN TAXI À ARGELLIERS

Au service des particuliers, des entreprises mais aussi pour les personnes nécessitant des soins médicaux, nous proposons un transport sécurisé, souple et adapté à tous types de besoins : transferts aéroports ou gares, transports sanitaires de malades assis, déplacements professionnels toutes distances, transports de colis express.



### PROTHÉSISTE OCCULAIRE

MEDI PROTHESES réalise et adapte sur mesure des prothèses oculaires (oeil artificiel, verre scléral) et des prothèses faciales externes en silicone médical (épiphèse d'oreille, de nez ...)

### Redonner vie aux visages

Nous permettons à nos patients de conserver leur qualité de vie et de retrouver leur bien-être.

Toutes nos prothèses sont fabriquées sur mesure dans notre laboratoire par un prothésiste oculaire et facial diplômé, véritable artiste qui modèle, sculpte et peint à la main afin de donner un résultat esthétique de très haute qualité, le plus réaliste possible.

### Contacts :

**Téléphone :** 07 70 98 64 97

**Mail :** [contact@mediprotheses.com](mailto:contact@mediprotheses.com)

**Site :** [www.mediprotheses.com](http://www.mediprotheses.com)

**Adresse :** 11 chemin des Huttes 34380 Argelliers - Accueil et prise de rendez-vous à domicile



## La parole aux associations

### ACM : ASSOCIATION ENFANCE-JEUNESSE

L'association Enfance-Jeunesse Max Rouquette a pour objectif de permettre aux enfants et jeunes de la commune d'Argelliers de bénéficier de loisirs éducatifs de qualité dans la culture, l'éducation à l'environnement, les activités de plein air et pleine nature. Nous nous efforçons de proposer des tarifs accessibles afin que le maximum d'enfants et jeunes de la commune puissent en profiter. Mais Enfance-Jeunesse Max Rouquette c'est aussi une association gérée directement par les parents adhérents : ils sont membres du Conseil d'Administration, élaborent la programmation et assurent (nous les en remercions fortement) les transports en covoiturage vers les activités.

#### Les 6-11 ans

Ils ont déjà pu vivre : journées jeux du monde, escalade, accrobranche, initiation voile, canoë, trampoline, patinoire, escape-game, jeux nature, ateliers d'initiation de poterie ou encore bowling ... Prochainement : journée cheval, initiation et stage de voile, poterie, bivouac à la belle étoile ...

#### Les 12-17 ans

Ils ont déjà pu faire : canoë, canyoning, initiation catamaran, escape-game, ... Prochainement : bowling, bivouac canoë, escape-game, catamaran et voilier collectif ...

L'ACM a également mis en place une bourse d'aide pour permettre aux jeunes de passer le BAFA. Ainsi qu'un accompagnement pour bénéficier de la bourse « pass culture » à partir de 15 ans. Nous sommes à l'écoute de vos idées ou projets et voir si nous pouvons les accompagner.

Pour recevoir les programmations, il suffit de nous contacter par mail ; vous les recevrez automatiquement : [acm.argelliers@outlook.fr](mailto:acm.argelliers@outlook.fr)

L'adhésion est annuelle de septembre à août de l'année suivante. Une adhésion par famille à 10 euros (ou 5 euros si elle est prise à partir du mois de mars).



### ARGELLIERS EN FÊTE

L'AFA, Association des Festivités d'Argelliers, organise la fête du village les 22 et 23 juillet ! Un bonheur pour nous de vous retrouver lors de cet événement qui nous est cher après ces années de pandémie. La fête d'Argelliers retrouve sa date traditionnelle et vous propose des nouveautés pour cette année 2022 : deux taureaux piscine pour amuser les jeunes comme les plus grands, un nouveau show musical ou encore des apéritifs animés ... Nous vous proposons comme tous les samedis de fête : le repas du village avec une formule entrée / plat / dessert. Sans oublier le feu d'artifice ! Nous sommes impatients de vous retrouver pour la fête de notre village qui se veut conviviale et familiale !

À partir du mois de juin, retrouvez vos concours de pétanque dont vous avez l'habitude, tous les mardis au tennis d'Argelliers. Des parties conviviales pour des soirées estivales amusantes et divertissantes. Restauration et buvette sur place.

#### Programme de la fête :

- **Vendredi 22 juillet**  
**12h00** : ouverture de la fête avec un apéritif  
**15h00** : concours de pétanque (doublettes montées)  
**17h00** : taureau piscine  
**18h00** : apéritif animé par « Sol Y Arte »  
**21h00** : soirée musicale avec DJ
- **Samedi 23 juillet**  
**12h00** : apéritif de la mairie  
**15h00** : concours de pétanque (doublettes montées)  
**17h30** : taureau piscine  
**19h00** : apéritif animé par la Pena  
**20h00** : repas du village  
**21h30** : soirée musicale avec « Mister & Ladies »  
**22h00** : feu d'artifice

L'AFA est ouverte à toutes et tous ! Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'équipe et prendre part à l'organisation des événements, contactez-nous directement au 07 88 17 79 97.



### ARGELLIERS UNE FENÊTRE SUR L'UNIVERS

Le club astronomique A.L.B.E (À La Belle Étoile) est maintenant installé depuis trois ans sur la commune d'Argelliers. Cette commune est fière d'avoir le privilège de posséder une fenêtre ouverte sur l'univers. L'association compte maintenant une trentaine de membres actifs et ne cesse de s'agrandir. Sa notoriété dans le domaine de l'astronomie amateur continue d'augmenter régulièrement du fait de ses publications et son nombre grandissant d'astrophotographes.

Malgré les désagréments dus à la situation sanitaire qui a retardé certains projets en 2021, nous avons pu avancer sur l'aménagement et la sécurisation du site (clôture, portail). À ce stade, nous possédons une coupole mais deux autres devraient être acquises dans un futur proche. L'avantage de ces coupoles est de permettre des travaux de plus grande envergure notamment dans le domaine scientifique avec des collaborations pro-amateurs. Cet équipement permet aussi un partage de cette passion avec les enseignants de la commune et leurs élèves.



Outre les rendez-vous réguliers sur le terrain pour observer le ciel entre adhérents, nous avons pu accueillir en 2021 les collégiens de Montarnaud, dont ceux d'Argelliers, pour des travaux dirigés par leurs professeurs. Nous avons eu l'occasion également de nous déplacer dans le département pour animer des soirées comme par exemple Le Jour de la Nuit sur la commune de Bessan.

La situation sanitaire a limité le nombre d'invitations mais ce n'est que partie remise, cette année nous envisageons, si possible, d'organiser à nouveau la grande fête de la Nuit des Étoiles en partenariat avec l'Association Française d'Astronomie. Les éditions passées avaient vu rassembler en deux nuits 1800 personnes sur le village ce qui représente une manifestation majeure pour la commune en nombre de visiteurs. D'autres projets sont en cours de préparation comme une soirée d'initiation pour une association de scouts.

L'association est active et continue de se développer, dès que les coupoles seront en place nous organiserons en association avec la commune une inauguration sous la forme d'une soirée sous les étoiles proposée aux habitants du village. Si vous êtes intrigués par des petites lampes rouges sur notre terrain, route de la Boissière, qui se déplacent dans le noir, n'hésitez pas à vous approcher, c'est avec un grand plaisir que nous vous inviterons à un grand voyage dans l'univers !

Pour vous mettre en appétit, retrouvez les photos prises depuis Argelliers par nos astrophotographes dans la galerie sur le site internet de l'association ici : [www.albe.club](http://www.albe.club).

### APE : LE CARNAVAL

Par un samedi à la météo plutôt réussie, une centaine de personnes s'étaient déplacées pour participer au défilé du carnaval dans les rues du village. Le défilé fut clôturé par l'embrasement de Monsieur Carnaval et fut suivi par une après-midi récréative autour de jeux installés.



L'association des parents d'élèves, organisatrice de l'événement tient à remercier tous les enfants et adultes présents. Un merci tout particulier aux quelques bénévoles qui sont venus aider en amont et le jour J. Le bureau de l'association remercie aussi Line pour sa participation au goûter et la mairie pour sa subvention qui a permis de financer en partie la journée. Rendez-vous dans un an !

### LE FESTIVAL COURT-CIRQU'OUI

Le festival Court-Cirqu'oui est de retour sur Argelliers, l'association bulle d'air (anciennement la boîte aux cirquouités) école de cirque de l'Hérault vous propose de venir découvrir ou redécouvrir un univers unique et rempli de surprises.

**Venez nous retrouver au Jardin de Tranquille du 25 au 30 Avril 2022 sous chapiteau.**

**Au programme** : spectacle de cirque professionnel, spectacle jeune public, concert, stage de cirque, atelier ouvert à tous (jeux en bois, grimpe aux arbres, découverte cirque ...) Buvette et restauration sur place avec les commerçants d'Argelliers.

Notre événement se veut familial et il y en aura pour tous les goûts, du cirque au théâtre et un bal au son d'accordéon pour clôturer l'événement. Les places seront limitées alors n'hésitez pas à réserver vos spectacles et repas du samedi soir.

La programmation complète de l'événement est en ligne sur notre site : [www.ecoledecirque-herault.fr](http://www.ecoledecirque-herault.fr)

L'équipe des cirquouités espère vous compter parmi eux pour cet événement soutenu par la Mairie d'Argelliers.

### PROGRAMMATION CULTURELLE

Extrait de Grains de Culture n°23, édité par la CCVH  
 (Des programmes « Grains de Culture » mars-mai 2022 sont disponibles à la bibliothèque et au secrétariat de la Mairie.



#### ● Atelier pratique avec Kimiyo

**Samedi 23 avril à 10h - Bibliothèque Jeune public (6/12 ans)**

L'Association Kimiyo propose des ateliers pour apprendre en mettant la main à la pâte, tout en expliquant pourquoi et comment les ingrédients utilisés ont des pouvoirs actifs. Vous apprendrez à reconnaître une plante et à la transformer pour l'utiliser, faire un macérat, un baume à lèvres ...

Réservation obligatoire auprès de la mairie (04 67 55 65 75)

#### ● Musiques ensemble

**Jeudi 21 avril - 18h30 - Salle Vert Paradis**

Dans la diversité des pratiques instrumentales ou vocales et des esthétiques abordées, les ensembles de pratiques collectives associent des élèves musiciens dans le cadre de leur parcours de formation mais également des musiciens amateurs du territoire, dans des dynamiques partagées.

Le plaisir d'une construction collective, l'enthousiasme de se retrouver ensemble et dans un contexte souvent intergénérationnel sont des éléments forts de la motivation individuelle.

Les productions publiques viennent compléter cet argumentaire du plaisir de l'instant musical, où le public s'associe avec bonheur, en complicité mais surtout en harmonie.

Informations et réservations auprès de l'école de musique (04 67 67 87 68 - du lundi au vendredi de 14h à 18h)

#### ● Opérette en Si(x) Pattes par la Cie Crocambule

**Mercredi 25 mai - 10h30 - Bibliothèque Très jeune public (0/3 ans) Durée : 30 min**

Capucine, exploratrice de sons et sensations, nous accueille dans son jardin imaginaire. Un univers où Capucine joue, expérimente, observe les sons et les matières. Apparaissent alors fleurs, vers de terre, abeilles, papillons ... et de drôles de petites bêtes musicales. Tout au long du spectacle, elle fabrique et met en scène son œuvre, pleine de surprises et de chansons rigolotes, un monde fantastique dans lequel elle joue les chefs d'orchestre.

Informations et réservations auprès de la mairie (04 67 55 65 75)



## Infos pratiques

### Mairie Argelliers :

2 rue du Presbytère 34380 Argelliers

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00-12h00 / 14h00-18h30

Du mardi au vendredi : 9h00-12h00

**Téléphone** : 04 67 55 65 75

**Allo Mairie** : 06 31 72 59 50

**Mail** : [mairie@argelliers.fr](mailto:mairie@argelliers.fr)

**Site** : [www.argelliers.fr](http://www.argelliers.fr)

### Actes réalisables en mairie :

Actes de naissance

Actes de décès

Actes de mariage et de pacs

Actes de livret de famille

Reconnaissance d'un enfant

Recensement militaire

### Culte et messe :

**Montarnaud** : dimanche à 11h00

**Argelliers, Saint-Paul, La Boissière et**

**Vailhauquès** : dimanche 9h30 et samedi 18h00

(roulement une semaine sur deux)

### Garderie municipale

**Matin** : 7h30 à 8h35

**Après-midi** : 16h45 à 18h15

04 67 55 59 39 - 07 55 66 50 67

### Bibliothèque :

**Mardi** : de 16h45 à 18h00

**Samedi** : de 10h00 à 12h00

**Téléphone** : 04 67 55 59 39

### Services publics :

**Eau** : La Saur 04 34 20 30 01

Dépannage 24h/24 04 34 20 30 08

**Électricité** : CESML 04 67 66 67 30

**Service assainissement** : CCVH

04 67 57 36 26

**Pharmacie de garde** : sur le site [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

ou par téléphone : 32 37 (24h/24 service payant)

### Journal d'informations municipales Notre Argelliers n°6

Avril 2022

**Responsables de la communication :**

Valérie GROS, Florence LAUSSEL,

Vincent BOUBAL, Thierry AILLAUD

Imprimé en France (Occitanie) - Papier recyclable

Ne pas jeter sur la voie publique